

info Spécial A.G.

19 AG



Invitation et/ou convocation
(chacun choisira...),
le principal étant de venir à ..



L'Assemblée Générale des adhérents de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Argenteuil

jeudi 16 mai 2019



à la **M.J.C.** à partir de 19h



Si l'AG est bien un moment particulier pour faire le point sur la vie de l'association, ce doit être un moment de réflexion sur notre devenir. La vente du chalet modifie le contexte, mais ne peut faire oublier notre baisse d'influence constante. Sans locaux suffisants pour pouvoir se développer, sans personnel adapté à notre fonctionnement et avec la déconsidération de cette municipalité qui nous tolère plus qu'elle ne nous soutient, il faut pourtant garder un peu d'optimisme et compter sur l'énergie associative des adhérents de la MJC pour voir au-delà de 2020.

pouvoir : à découper et à remettre à l'adhérent concerné ou à l'accueil



Je soussigné..... déclare
donner tout pouvoir à : pour
me représenter à l'Assemblée Générale de la MJC d'Argenteuil
du **jeudi 16 mai 2019**.

Date Signature :



L'Assemblée Générale des Adhérents de la MJC

L'ensemble des adhérents est appelé à se retrouver chaque année en **assemblée générale (AG)**, dont le rôle consiste à :

- rappeler les orientations de la MJC,
- adopter le budget,
- élire ses représentants au **conseil d'administration**

(CA), qui prendront en charge la gestion pour la saison à venir.

Le CA vous présentera le bilan de l'année écoulée à travers trois rapports : le rapport moral et d'orientation et le rapport financier - qui seront soumis à vos votes- et le rapport d'activités.

L'AG est donc un événement de démocratie associative majeur, où doit s'affirmer la légitimité de notre statut associatif avec ses spécificités. La participation à l'AG devrait donc être une démarche naturelle pour tous les adhérents.

pour le Conseil d'Administration,
sa présidente, Elisabeth Guichené



Au cas où vous ne pourriez pas participer vous-même aux travaux de l'Assemblée Générale, vous pouvez toujours mandater un autre adhérent en découpant et retournant le pouvoir ci-dessus.

(attention, les statuts de la MJC prévoient que chaque adhérent présent ne peut pas disposer de plus de 2 mandats)



rapport moral et d'orientation

La réunion avec la mairie de l'an dernier est restée sans suites... on peut le regretter. La situation semble figée et la notion de vie associative semble bien loin des soucis de l'économie de marché. Il ne sera pas inutile de repréciser ce que représentent les valeurs de l'éducation populaire. Un syndicat nous alerte sur les nouvelles menaces qui pèsent sur l'ensemble de notre secteur d'activité. Seuls face aux collectivités locales, elles-mêmes confrontées à des baisses de dotations, nous sommes devenus plus que jamais des variables d'ajustement budgétaires. À la veille de la prochaine échéance municipale, il ne serait pas inintéressant d'avoir l'avis des futurs candidats au sujet de notre avenir.

rapport financier

Les comptes 2018 sont exceptionnels du fait de la vente de notre chalet. Le bilan explose. Mais il traduit mal nos difficultés du moment. Ce qu'on appelle le résultat courant financier reste très négatif à hauteur de 54 K€, et toujours sans le financement du poste de directeur. L'opulence de notre trésorerie ne doit masquer la difficulté qu'il y a à faire tourner une association comme la nôtre sans les moyens matériels et humains suffisants, contrariant les possibilités de développement que nous pourrions souhaiter.



Les comptes 2018 très résumés.

Recettes		Dépenses	
Subventions		Fonctionnement	
- ville	26 000	Général	52 180
- départ.	1 735	Activités	64 269
- état	0	Divers	6 878
Activités	39 889		
Divers	1 700		
Total	69 324	Total	123 327

JE DÉPENSE,
DONC JE SUIS.
DESCARTES (DE CRÉDIT)



rapport d'activités



Ah... si chaque activité nous faisait son petit compte-rendu pour l'année, le rapport d'activités serait plus nourri ! On peut rêver ! Mais la vraie vie d'une activité, c'est toute l'année qu'on peut l'évaluer par son énergie et sa présence dans la MJC. Après tout, chaque activité fonctionne presque comme une micro association avec ses rites et sa dynamique, et on peut regretter de ne pas retrouver ce dynamisme dans la vie associative MJC, et de constater la baisse de fréquentation année après année.

Les documents qui seront soumis aux votes seront disponibles à l'accueil quelques jours avant l'A.G. et sur le site internet : www.mjc-argenteuil.fr

Le fonctionnement de la MJC nous concerne tous. Venir à l'A.G. ne devrait pas représenter un "effort". Mais si vraiment c'en est un, alors il faut le faire...



Attention Les activités habituelles n'auront pas lieu ce soir-là.

Déroulement de la soirée

À partir de 19h : accueil des participants.

Présentation et discussion des rapports :
- moral et d'orientation - financier et d'activités.



Ensuite

- **vote** du rapport moral et d'orientation puis du budget prévisionnel.
- **élection** des candidats au Conseil d'Administration.



Et après la discussion..... buffet !



La vie de l'association ne se traduit pas **que** par la fréquentation de ses activités. Elle s'apprécie aussi par la qualité de son fonctionnement associatif et le dynamisme de son conseil d'administration. L'appel à candidature de l'an dernier n'a pas vraiment fonctionné et notre conseil compte 19 membres (il pourrait en compter 21). Cette année 2 membres du tiers sortant se représentent, il y a 9 postes à pourvoir (7 pour 3 ans, 1 pour 2 ans, 1 pour 1 an).

Toutes les candidatures seront donc les bienvenues pour donner à notre conseil toujours plus de diversité et d'énergie.

Chaque adhérent de plus de 16 ans, motivé par le fonctionnement de l'association, peut proposer sa candidature (voir talon ci-dessous).

À découper-----



CANDIDATURE au Conseil d'Administration

à retourner ou à déposer à la MJC avant le 15 mai.

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ (+ de 16 ans)

Activité(s) pratiquée(s) à la MJC _____

déclare présenter sa candidature au Conseil d'Administration de la MJC
(A.G. du jeudi 16 mai 2019)

Date _____ Signature _____